

## COMITÉ TECHNIQUE DE COORDINATION DES ETUDES

*Réunion du 13 juin 2019*

Participaient à la réunion :

Guénolé	BOSCHEREL	Veolia SFDE
Vincent	CHRETIEN	EDF CNPE Nogent-sur-Seine
Karine	PROKOP	Eau de Paris
William	THOMAS	DRIEE / SPE
Maud	POISSONNIER	CD 94
Alice	NEVEUX	BRGM
Thierry	BIAIS	VNF/DTBS
Romain	SOUDRE	EDF Cure
Yves	DAUPHON	CD92 Direction de l'Eau
Charlotte	BARBÉ	Sedif
François	MOUSSU	SPC Sama
Eric	JEANRENAUD	Ville de Paris / DPE
Fanny	CHAUVIÈRE	Suez – Eau du Sud Parisien
Marc	VINCENT	EPTB Seine Grands Lacs
Thierry	LIZE	EPTB Seine Grands Lacs –Exploitation Aube
Brice	PRIEUR	EPTB Seine Grands Lacs –Exploitation Seine
Jérôme	BRAYER	EPTB Seine Grands Lacs –Exploitation Marne
Odile	RHODES	EPTB Seine Grands Lacs –Exploitation Pannecière
Sébastien	MERCKLE	EPTB Seine Grands Lacs –Exploitation
Stéphanie	BRAUX-BRETON	EPTB Seine Grands Lacs –Hydrologie
Grégoire	ISIDORE	EPTB Seine Grands Lacs –Hydrologie
Delphine	BIZOUARD	EPTB Seine Grands Lacs –Hydrologie

## 1. SITUATION HYDROLOGIQUE DU BASSIN

---

### 1.1 Situation hydrologique du bassin Seine-Normandie

M. THOMAS de la DRIEE présente la situation hydrologique des 9 derniers mois. On enregistre un déficit pluviométrique global de 19% dû à un hiver légèrement déficitaire (déficit -7 %) et un mois d'avril peu pluvieux (-31 %).

La carte des hydraulicités fait apparaître quelques déficits généralisés sur le bassin de la Seine en amont de la région Ile-de-France (40-80% du débit interannuel). La tendance est proche de la normale sur l'axe Marne.

De même, l'observation des VCN3 (débit moyen minimal calculé sur 3 jours consécutifs) de mai 2019 montre des valeurs inférieures au médian sur la majeure partie du bassin.

Aucun arrêté sécheresse n'a été encore été pris sur le bassin de la Seine.

Un arrêté préfectoral **cadre** a été signé le 3 juin 2019, fixant les seuils de restrictions des usages de l'eau en cas de sécheresse dans le département de la Marne.

### 1.2 Etat des nappes

Mme NEVEUX du BRGM indique qu'au 1<sup>er</sup> juin 2019, les nappes affichent des niveaux modérément bas ou autour de la moyenne. La recharge hivernale a été tardive et peu active, et la vidange estivale est en cours.

## 2. SITUATION HYDROLOGIQUE EN AMONT DES LACS

---

Seine Grands Lacs rappelle la situation hydrologique des cours d'eau en amont des prises des lacs-réservoirs, depuis le mois de mars 2019 (date du dernier Coteco).

La période est marquée par des précipitations inférieures aux normales en avril et mai, représentant en moyenne 70 % des normales saisonnières.

Les précipitations du mois de mars, associées à une remontée marquée des débits en rivière, vont permettre le rattrapage des objectifs de gestion (-30 millions de m<sup>3</sup> au dernier Coteco).

Les débits des rivières en amont des lacs sur les mois de mars à mai oscillent entre le quinquennal sec et la normale et permettent de rester conforme aux objectifs de remplissage des lacs.

Seule la Blaise atteint des valeurs basses proches du vicennal sec en avril et juin, nécessitant le démarrage anticipé des restitutions sur cet affluent de la Marne (2 m<sup>3</sup>/s à partir du 11 juin).

## 3. QUALITE DES EAUX ET USAGES

---

SUEZ indique que la qualité des eaux est globalement bonne, malgré des niveaux globalement bas depuis janvier. Une pollution aux hydrocarbures a été constatée sur l'Yvette début mai.

Le SEDIF indique qu'une pollution sur la Marne a nécessité un traitement au charbon actif. Une pollution aux hydrocarbures est également constatée sur la Seine.

Eau de Paris signale un événement de pollution aux hydrocarbures sur la Marne (Le Perreux) ayant engendré un arrêt de leur usine. Sur la Marne la turbidité a été fluctuante mais globalement satisfaisante. Sur la Seine, diverses pollutions sont notées (eaux usées et hydrocarbures).

Enfin, l'usine d'Annet-sur-Marne (Veolia) n'a aucun incident à signaler.

La DRIEE ajoute qu'un événement de pollution notable sur l'Oise est survenu suite à l'incendie d'un centre de traitement de déchets industriels à Saint-Ouen, le 2 juin.

Elle ajoute que les fortes pluies du 10 mai se sont traduites par une arrivée d'eaux usées dans la Seine et une diminution du taux d'oxygène enregistré à Andrésy.

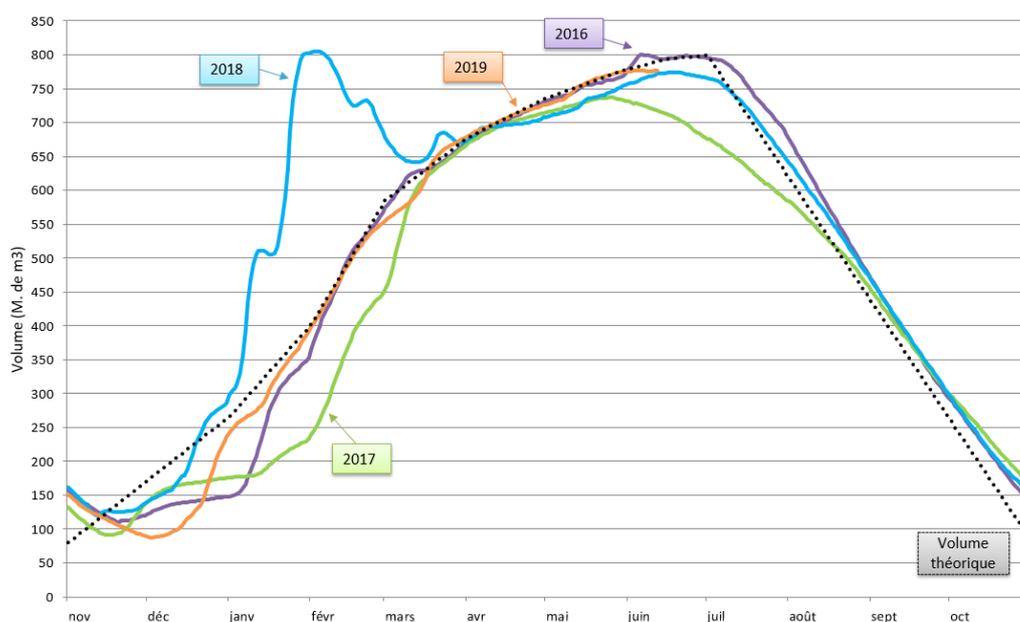
## 4. GESTION DES LACS-RESERVOIRS

### 4.1 Lacs-réservoirs de l'EPTB Seine Grands Lacs

Lors du dernier COTECO, le 12 mars 2019, les ouvrages stockaient un volume de 585 millions de m<sup>3</sup> soit un taux de remplissage de 73 % par rapport à la capacité normale, et un déficit de 30 millions de m<sup>3</sup> par rapport aux objectifs de gestion.

Les débits en rivière, bien que globalement inférieurs aux normales, ont été suffisants pour suivre les objectifs de remplissage des lacs. Le remplissage s'est effectué conformément au remplissage théorique.

Volumes cumulés des lacs Marne, Seine, Aube et Pannecièrre de 2016 à 2019



Le 11 juin, les ouvrages stockent un volume de 777 millions de m<sup>3</sup> soit un taux de remplissage de 96 % par rapport à la capacité normale, et un écart de 1 millions de m<sup>3</sup> par rapport aux objectifs théoriques.

	Volume au 11/06 M. de m <sup>3</sup>	Objectif théorique au 11/06 M. de m <sup>3</sup>	Ecart de remplissage En M. de m <sup>3</sup>	Taux de remplissage %
MARNE	331	339	- 8	95
SEINE	201	203	- 2	97
AUBE	168	167	+ 1	98
Pannecièrre	77	79	- 2	97
<b>Total des 4 réservoirs</b>	<b>777</b>	<b>788</b>	<b>- 11</b>	<b>96</b>

## 4.2 Chaîne de la Cure

Le lac de Chaumeçon dispose d'un volume de stockage de 13.6 millions de m<sup>3</sup>, soit 76.4% du volume de stockage normal, conforme aux objectifs. Ce volume accuse un déficit de remplissage de 2.6 millions de m<sup>3</sup> par rapport aux objectifs minimums de remplissage. Ce retard fait suite à une gestion contrainte par des travaux sur l'aménagement de Crescent du 1<sup>er</sup> au 15 avril.

Pour la suite, pas de contrainte spécifique programmée hormis les lâchers eaux-vives du règlement d'eau de la Cure. Des annulations ou limitations de ces lâchers ont déjà été actés jusqu'au 14/07.

Un point sera fait début juillet avec Seine Grands Lacs pour estimer les possibilités de soutien d'étiage après le 1<sup>er</sup> octobre par les lacs de la Cure (convention).

## 5. TRAVAUX SUR LES LACS-RESERVOIRS ET AYANT UNE INCIDENCE SUR LA GESTION

---

### 5.1 Travaux de chômage ayant un impact sur la ressource en eau

Un point sur les travaux et chômages prévus est réalisé (cf. diaporama ci-joint). L'effet potentiel le plus fort sur la ressource est lié aux remplissages de biefs sur la Marne à partir du 1<sup>er</sup> novembre (débit estimé 6.2 m<sup>3</sup>/s). Ce point pourra être réexaminé lors du COTECO du mois d'octobre.

### 5.2 Installation d'un dégrilleur à la prise d'eau Marne - EPTB

Afin de limiter l'accumulation des corps flottants devant les grilles de protection placées en entrée de la prise d'eau, un dégrillage est réalisé. Le dispositif actuel n'est pas satisfaisant notamment en terme de sécurité pour le personnel, et ne permet pas d'anticiper les phases de dégrillage préventif, ni de réaliser l'action à distance. Un dégrilleur semi-automatique sera installé cet été.

Les travaux ont nécessité un **arrêt des prises anticipé au 30 mai**, pour vidange partielle du canal et rénovation des grilles. Le volume de remplissage du lac Marne a atteint à cette date 332.5 millions de m<sup>3</sup> (95 %).

### 5.3 Inspection visuelle des vannes de la restitution Marne - EPTB

Une inspection visuelle se déroulera dans le cadre de la préparation de travaux prévus en 2020.

Cette inspection se déroulera en fin de vidange tardive, courant novembre, lorsque le niveau du plan d'eau principal sera passé sous la cote 128 m NGF (cote située dans la tranche de réserve).

Cette inspection aura un impact limité sur le soutien d'étiage : la tranche de réserve au 1er novembre sera renforcée comme les années précédentes : ce volume sera modulé selon les besoins hydrologiques de novembre jusqu'à atteindre la cote souhaitée de 128 m NGF.

### 5.4 Passerelle de la Morge (Seine) - EPTB

La réalisation de travaux de confortement des socles des piles de la passerelle nécessite un abaissement du plan d'eau à la cote 125,90 m NGF, soit 1,60 m sous la cote haute de la tranche de réserve, pour mettre les fondations hors d'eau. Cette cote devra être atteinte début novembre, limitant de fait le volume restant et les possibilités de soutien d'étiage tardif. Un surstockage sera réalisé depuis le lac Aube pour assurer un soutien d'étiage tardif sur le tronçon en aval de la confluence Seine-Aube.

## 6. PROGRAMME DE GESTION

Au vu du tarissement observé depuis quelques semaines, les prises ont déjà dû être arrêtées sur la Seine le 8 juin, tandis que les restitutions ont démarré le 11 juin sur la Blaise (2 m<sup>3</sup>/s). Sur l'axe Aube les possibilités de prise sont en diminution également : les prises seront donc arrêtées le 17 juin. Sur la Marne les prises ont été arrêtées le 30 mai (travaux).

Les restitutions depuis l'ouvrage de Pannecière pourront démarrer le lundi 17 juin (15 juin dans le règlement d'eau). Les restitutions depuis les lacs de Champagne démarreront à la date théorique du 1<sup>er</sup> juillet, ou de façon anticipée si la situation hydrologique le nécessite.

**Un renforcement des tranches de réserve de 51 M. de m<sup>3</sup>** depuis les lacs Marne et Aube est proposé pour assurer le soutien d'étiage tardif après le 1<sup>er</sup> novembre, soit un volume total disponible pour le soutien d'étiage tardif de 105 M. de m<sup>3</sup>.

Ainsi, le renforcement des tranches de réserve de 51 M. de m<sup>3</sup> permettra de disposer potentiellement d'un débit moyen de soutien d'étiage du 1<sup>er</sup> novembre au 15 décembre de 27 m<sup>3</sup>/s contre 14 m<sup>3</sup>/s dans les règlements d'eau.

**Le programme de déstockage proposé intègre :**

- un arrêt des prises en Marne le 30 mai,
- un arrêt des prises en Seine le 8 juin,
- un arrêt des prises en Aube le 17 juin,
- le début du soutien d'étiage à partir du 17 juin sur Pannecière
- le démarrage progressif des restitutions le 1<sup>er</sup> juillet sur Seine, Marne et Aube (ou dès que la situation hydrologique l'exige)
- Un renforcement des tranches de réserve de 51 millions de m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> novembre sur Marne et Aube

Les débits garantis au démarrage du soutien d'étiage sont mentionnés ci-dessous :

	Aube	Seine	Marne	Pannecière	Total (m <sup>3</sup> /s)
juin	-	-	2 (Blaise)	4	6
juillet	11	14	26	6	57
août	11	19	26	6	62
septembre	11	19	26	6	62
octobre	11	14	26	6	57

Ce programme pourra être adapté en fonction de la situation hydrologique :

- **Renforcement des restitutions** depuis le **lac-réservoir MARNE** si atteinte de **23-28 m<sup>3</sup>/s à Gournay sur Marne**, ou passage sous le seuil d'alerte sur une station de l'axe Marne;
- **Anticipation ou adaptation des restitutions** depuis les **lacs-réservoirs SEINE et AUBE** pour un maintien des débits à 23 m<sup>3</sup>/s minimum au droit de Pont sur Seine,
- **Ajustement des restitutions** depuis Pannecière en cas d'approche des seuils d'alerte sur l'axe Yonne

Ce programme n'amène pas d'autres commentaires de la part des participants au COTECO.

Une présentation des ouvrages de la Cure est réalisée par EDF en fin de séance (support joint).

Au prochain COTECO, une présentation sera réalisée par VNF sur la thématique : chômage d'un bief sur la Marne qui nécessite l'effacement d'un barrage.

**Le prochain COTECO se tiendra le **jeudi 24 octobre 2019 à 14h**  
dans les locaux de l'EPTB.**